

l'étude de la résolution. Je suis prêt, une fois que la Chambre sera formée en comité, à interrompre les délibérations pour ce soir.

M. DOUGLAS (Weyburn): Je ne veux pas retarder l'étude de la mesure législative, mais je prie le ministre de s'arrêter au 1er article, pour nous fournir l'occasion de discuter le principe général à propos de cet article.

L'hon. M. GARDINER: Dois-je comprendre que la Chambre veut que nous réservions le 1er article, pour poursuivre l'étude de certains autres, ou que nous réservions l'ensemble du projet de loi?

M. DOUGLAS (Weyburn): Réserver le bill en entier, après que la Chambre sera constituée en comité.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 2e fois et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Vien, passe à la discussion des articles.)

Sur l'article 1 (Titre abrégé).

L'hon. M. STIRLING: Le ministre pourrait-il profiter de l'occasion pour nous fournir certains renseignements sur la composition de la commission?

L'hon. M. GARDINER: Au cours de la dernière saison, un comité de trois membres a étudié les mêmes questions qu'une commission aurait pour mission de traiter. L'une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas établi de commission, l'an dernier, c'est que nous n'avons pas cru que ce fût un genre de loi dont il fallait confier l'application à une commission en fonctions l'année entière. On n'a besoin du comité qu'au moment de la vérification de la récolte et seulement au cours des années où doit se faire cette vérification. Il ne s'agissait pas d'un genre de mesure dont on devrait confier l'application à un comité permanent travaillant toute l'année. Il faudra, cependant, nommer un comité chaque année en vertu du bill. Nous avons l'intention de nommer, si ce comité devait se composer de trois membres, deux fonctionnaires de ministère, dont l'un serait probablement du ministère de l'Agriculture, et l'autre de quelque autre ministère.

L'hon. M. STIRLING: Ce comité se réunira à Ottawa?

L'hon. M. GARDINER: L'an dernier, le comité s'est réuni pendant un certain temps à Regina et ensuite à Ottawa. Le troisième membre du comité fut, l'an dernier, l'expert en sols de l'Université de la Saskatchewan. Ces trois hommes firent de temps en temps la vérification du travail des inspecteurs et des autres et nous avons cru bon, cette année, de

[L'hon. M. Cardin.]

nommer un comité au commencement de la saison afin d'expédier le plus vite possible la besogne en rapport avec les paiements.

M. PERLEY: Le bureau de ce comité se trouverait à Regina?

L'hon. M. GARDINER: Pas nécessairement. Il s'agit de convaincre les hauts fonctionnaires que les paiements doivent être effectués. Les séances du comité doivent parfois avoir lieu à Regina et parfois ici,—très probablement plus souvent ici qu'à Regina.

L'hon. M. CRERAR: Si l'on veut bien me permettre cette interruption, je veux dire, monsieur le président, qu'en jetant un coup d'œil dans le *hansard* d'hier sur le programme des travaux de la Chambre annoncés pour aujourd'hui, je constate que l'honorable représentant de Weyburn (M. Douglas) fait erreur.

J'ai dit, hier soir:

Nous procéderons demain à la deuxième lecture de divers projets de loi inscrits au *Feuilleton*.

Le chef de l'opposition m'ayant demandé de quels projets il s'agissait, je répondis:

Il y a d'abord le bill fondé sur la résolution concernant la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

C'est cette mesure que nous sommes actuellement à étudier.

L'hon. M. STIRLING: Mais le bill n'était pas imprimé et ne nous est pas parvenu. Sauf erreur, ce projet de loi n'a été ni imprimé, ni distribué, et je ne crois pas qu'on en ait reçu d'exemplaire à mon bureau avant l'ouverture de la séance, à 11 heures ce matin.

L'hon. M. CRERAR: Ce n'est pas la question. Il n'en reste pas moins vrai qu'il est indiqué au *Feuilleton* que le bill serait étudié en deuxième lecture aujourd'hui, ainsi que je l'ai annoncé hier soir.

L'hon. M. STIRLING: Mais on ne s'attend pas assurément que nous allons discuter des projets de loi que nous n'avons même pas reçus?

L'hon. M. CRERAR: Je ne saurais dire quand on en a fait la distribution.

M. PERLEY: A une heure de l'après-midi environ.

L'hon. M. STIRLING: Voilà qui répond à l'objection du ministre.

M. BLACK (Cumberland): Quelles dépenses a-t-on effectuées, sous le régime de cette loi, au cours de la dernière année civile?

L'hon. M. GARDINER: J'ai promis, il y a quelques instants, de ne pas poursuivre, ce soir, l'étude du bill, si quelqu'un s'y oppo-